



FÊTE DU VILLAGE

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN

Programme à l'intérieur

CHAUSSAN

BULLETIN MUNICIPAL N°55 | JUIN 2019



CONSEIL MUNICIPAL
Travaux



VIE ASSOCIATIVE
Rando des Babaux



VIE SCOLAIRE
Les ateliers de l'alimentation



ACTUALITÉS

VANDALISME

RÉVOLTANT !

Incroyable et incompréhensible à Chaussan :

3 arbres ont été coupés (à la scie ?). Ces arbres avaient été plantés lors de l'installation de l'aire de jeux et poussaient avec vigueur. Ils auraient rapidement fourni de l'ombre aux enfants pour leur bien-être et leur santé ! Des prospectus et des enveloppes vides ont été retrouvés sur l'emplacement. Ces éléments ne peuvent qu'aider les gendarmes à enquêter dans toutes les directions suite à notre dépôt de plainte. Et récemment encore nous déplorons des dégradations sur le bâtiment des sanitaires situé sur le terrain de sport.



Quand s'arrêtera la bêtise humaine ?

Mercredi 10 avril, un éleveur chaussanais a eu la fort désagréable surprise de constater qu'un de ses prés, occupé par des génisses prêtes à vêler, avait été vandalisé : fils de fer sectionnés à la pince et barrière ouverte.

Les génisses ont été retrouvées terrorisées, apeurées, elles avaient été courées et violentées... par qui, par quoi ? Nul ne le sait.

Une génisse souffre d'une entorse à la jambe, bien compliquée à soigner chez une bête.

Hélas les méfaits ne s'arrêtent pas là.

Vendredi 12 avril, l'éleveur ne peut que constater le décès d'une de ses génisses. Sans doute a-t-elle été victime d'une hémorragie interne, l'utérus, tendu en fin de grossesse, n'ayant pas résisté aux fortes tensions infligées d'après les constatations du vétérinaire.

Elle allait vêler dans un mois...

Outre la perte financière IMPORTANTE, c'est une perte affective pour l'éleveur qui a vu naître et grandir cette bête sur son exploitation.

C'est une VIE fauchée en pleine jeunesse pour cette génisse.

Qui peut agir aussi sauvagement ? Pour quelle raison ?

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Espérons que les coupables soient découverts et condamnés pour que plus jamais cette barbarie ne se reproduise.

La municipalité

SOMMAIRE

NOUVEAU

SITE INTERNET

La municipalité vous invite à visiter le nouveau site internet **chaussan.fr**

Vous découvrirez ou redécouvrirez les informations pratiques et les actualités chaussanaises, sans oublier les événements à venir et la vie intercommunale.

Citoyens, associations et acteurs économiques, n'hésitez pas à communiquer les informations qui vous sembleront utiles à l'adresse **communication@chaussan.fr**

VANDALISME	2	CULTURE	16
.....		
ÉDITO	3	VIE ASSOCIATIVE	19
.....		
BUDGET	4	COPAMO	24
.....		
VIE LOCALE	7	CALENDRIER	36
.....		
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	12	PUBLICITÉ	38
.....		

ÉDITO

Chaussanaises et Chaussanais,

Je démarrerai cet édito par la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), gros dossier de cette deuxième moitié de mandat. Depuis 2 ans, nous avançons normalement (diagnostic, PADD – Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en prenant le temps de la réflexion quand il y a des choix politiques d'urbanisation à faire. Nous sommes en cours de préparation des zonages, règlement général pour chaque zone, OAP (Orientation Particulière d'Aménagement) lorsque cela est nécessaire pour nos projets futurs. Nous avons toujours comme objectif principal "un village densifié au cœur d'un territoire agricole dynamique".

Dans cette élaboration nous avons été très encadrés par l'Etat :

- pas d'urbanisation des hameaux, en particulier ceux n'étant pas à proximité immédiate du centre-bourg ;
- augmentation autorisée de la population limitée à 1% par an (nous étions à 0,9% dans le SCOT actuel) ;
- prise en compte de toutes les surfaces où des logements pourraient être construits : division de parcelles, changement de destination de bâtiments existants, zones urbanisables actuelles réduites car le calcul doit être précis et global.

C'est ainsi que le mois de mars a été consacré entièrement à la réflexion sur les zones à urbaniser. De quelle façon favoriser au mieux le dynamisme agricole ? Quels sont les avantages et inconvénients liés à une zone à urbaniser par rapport à une autre ?

De bons débats au sein de la commission ont permis de faire des choix compatibles avec la législation nationale et celle de l'Ouest Lyonnais.

En ce qui concerne la revitalisation du centre-bourg, nous poursuivons les travaux des locaux communaux. Il est prévu d'emménager en juillet 2019 dans le nouveau local technique, 306 route du Richoud. Nous inaugurerons ce local le samedi 21 septembre 2019, et à cette occasion nous vous inviterons à venir le visiter. Nous avons démarré les études du local technique et associatif actuel situé au centre-bourg : transfert et agrandissement de la bibliothèque, autres salles pour des services à la population, création d'un commerce à la place de la bibliothèque actuelle. Etude de faisabilité, recherche de financement, consultation des utilisateurs potentiels : encore beaucoup à faire avant de démarrer les travaux !

Autre projet coté communication : notre site internet a été entièrement reconstruit par la société Com Onweb, prestataire qui a déjà réalisé le site internet de la COPAMO et de plusieurs communes : modernisation, mise à jour des publications, site plus attractif et convivial. Vous nous direz ce que vous en pensez. Il est désormais opérationnel.



Coté COPAMO, c'est le "Chantier Mobilités" qui va prendre de l'importance : peu de transports en commun sur notre territoire de l'Ouest Lyonnais. Des groupes de travail se sont mis en place au niveau de la préfecture et de la région dans l'optique de mieux coordonner l'intermodalité et de mettre en place un tarif unique intermodal pour un même voyage. Tout le monde constate que garer sa voiture à Givors pour prendre le train est difficile : nous attendons le vote de la loi LOM (Loi Orientation Mobilités) pour envisager un principe d'adhésion au SYTRAL avec, par exemple, la mise en place de navettes régulières en direction de la gare de Givors.

Un grand merci à tous les acteurs de la vie chaussanaise, notamment les associations très diverses et leurs bénévoles, mais également à vous, les citoyens qui nous offrez toujours plus de moments de partage, de joie et de convivialité. Sur ce plan, la Rando des Babaux a rencontré un beau succès malgré une météo maussade, et la fête du village promet encore de belles occasions de se réjouir.

Bon été à tous et bonne lecture de ce bulletin municipal n° 55 aux nombreux sujets.

Pascal FURNION
"lemaire@chaussan.fr"

BUDGET COMMUNAL

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

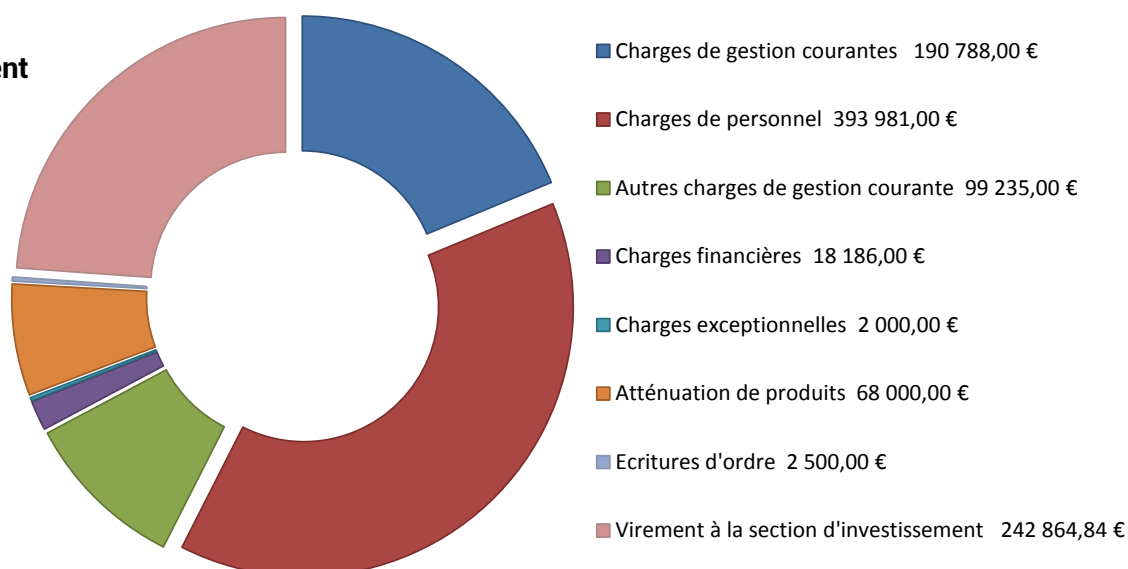
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Cette année une écriture de virement à la section d'investissement de 242 864,84 € est inscrite dans le budget de fonctionnement. Elle représente l'excédent du budget annexe la Farge, budget qui devrait être clôturé en 2019.

Les dépenses et recettes réelles de fonctionnement sont de 772 190 €.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



■ Produits des services	91 900,00 €
■ Impôts et taxes	384 285,00 €
■ Dotations et participations	251 955,00 €
■ Atténuation de charges	21 000,00 €
■ Autres produits (dont excédent la Farge)	267 914,84 €
■ Produit exceptionnel	500,00 €

BUDGET COMMUNAL

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Divers achats : extincteurs / outillage / bibliothèque / mairie / CME
- Mise en conformité des bâtiments : accessibilité et mise aux normes
- Voiries : numérotation / aménagement chemin des Ménestrels / aménagement parking covoiturage-randonneurs / gestion des eaux pluviales / chemin de Barrot à Pontet
- Aménagements au cimetière
- Site internet
- Révision du PLU
- Accessibilité des bâtiments
- Amélioration réseaux incendie
- Enfouissement réseau
- Aménagement nouveau local technique
- Soutien dynamisme agricole
- Poste informatique de l'école –
rappel : 9000 € budgétisés sur 3 ans / 2^e année

- Jardin de la mairie
- Local du centre-bourg – étude
- Travaux salle des fêtes
- PIG : Programme d'Intérêt Général "centre-village 2019-2021"

Les dépenses et recettes d'investissement sont de 526 037.84 €

Le produit de la fiscalité

La commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2019, qui restent inchangés depuis 2010 :

- Taxe d'habitation : 17.99%
- Taxe foncière sur le bâti : 19.05%
- Taxe foncière sur le non bâti : 73.96%

Le maire et l'adjoint aux finances

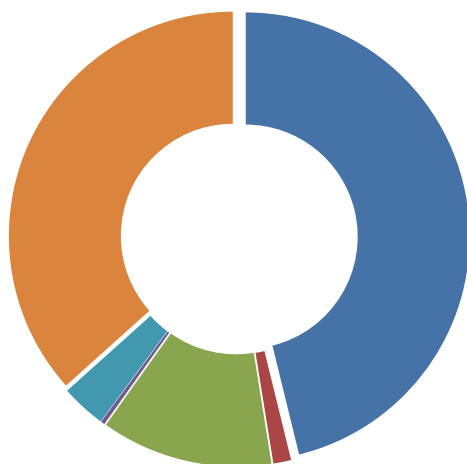
BUDGET COMMUNAL

Dépenses d'investissement



■ Solde d'investissement reporté	20 429,13 €
■ Remboursement d'emprunt	75 420,00 €
■ Travaux de bâtiments	325 212,47 €
■ Travaux de voirie	60 800,00 €
■ Révision PLU	20 826,24 €
■ Autres travaux	23 350,00 €

Recettes d'investissement



■ Virement de la section de fonctionnement	242 864,84 €
■ FCTVA	6 754,00 €
■ Excédent de fonctionnement	65 220,08 €
■ Cessions d'immobilisations	1 524,00 €
■ Taxe d'aménagement	17 000,00 €
■ Subventions	192 674,92 €

Quelques commentaires :

- Le principal poste de dépenses prévu est l'aménagement du nouveau local technique route du Richoud.
- Le poste "Travaux de voirie" comprend des investissements sur des créations de routes communales : chemin des Ménestrels partie haute et basse, 3 places de stationnement pour les logements sociaux de La Farge le long de la route de la Saignette. Ce type de dépenses n'est plus pris en charge en totalité par la COPAMO qui, dans une volonté de maîtrise des dépenses, a réduit le budget Voirie. Ces travaux sont

effectués désormais grâce à un "fonds de concours voirie" financé par les communes.

- À noter également une nouveauté : dès cette année et sur 3 ans, la commune participe à hauteur de 4 000 € par an au PIG (Programme d'Intérêt Général "centre-village 2019-2021"). Ainsi, la commune pourra compléter les aides à l'habitat, en particulier pour la rénovation énergétique et les économies d'énergie.

POPULATION L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

À l'occasion du centenaire du 11 novembre en 2018, nous avons recherché les chiffres concernant la population de Chaussan. Voici un graphique reflétant l'évolution du nombre d'habitants connu à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793.

Le 24 juin 1800, le recensement a été enregistré de la manière suivante :

97 hommes mariés ou veufs

110 femmes mariées ou veuves

100 garçons tous âges

172 filles tous âges

10 défenseurs de la patrie vivants

489 habitants

Pierre RAMBAUD, Maire de Chaussan

Trente sept recensements ordinaires ou complémentaires sur une durée de 222 ans nous renseignent parfaitement sur l'évolution de la population communale. Le premier recensement officiel est effectué en 1793, peu de temps après la Révolution française : 448 habitants.

En 1851 – sous la seconde République – la population atteint son apogée : 638 habitants.

Il faudra attendre près de 140 ans, pour retrouver ce même nombre. Entre temps, une baisse assez régulière se développe au fil des ans pour atteindre 382 habitants en 1962.

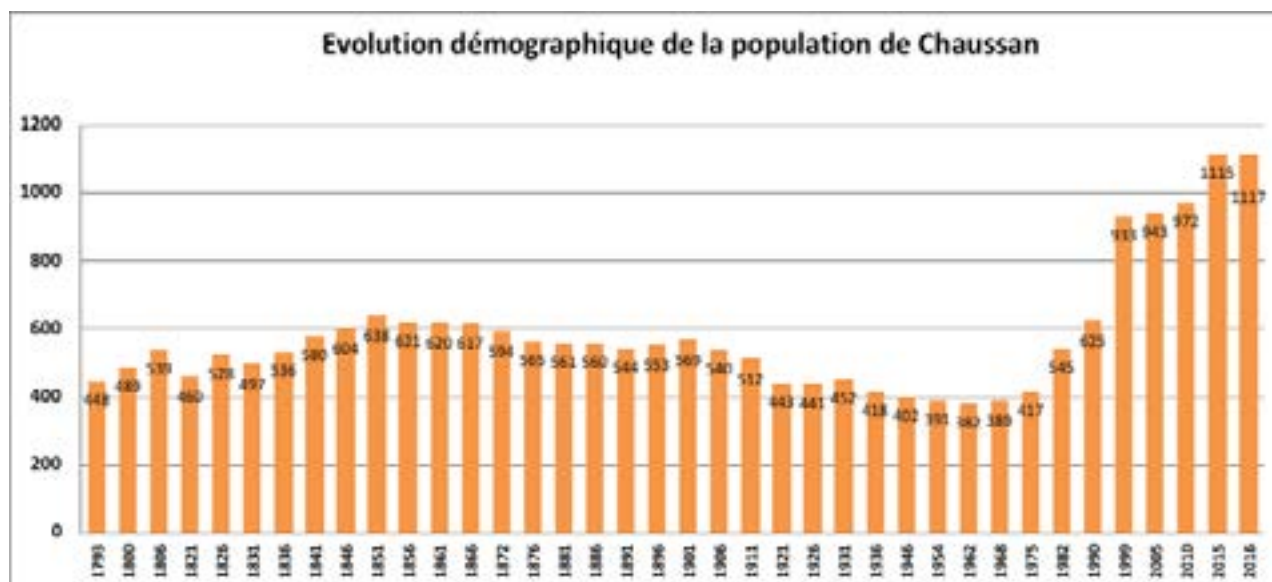
En 1921, on voit l'effet guerre de 1914/18. L'accroissement devient spectaculaire à compter de 1975 : le plus important étant entre 1990 et 1999 : 49,28%. Le dernier recensement date de 2015, Chaussan compte alors 1 115 habitants.

Depuis 2015, il est fait réellement tous les 5 ans mais mis à jour à partir des listes fiscales chaque année.

Lors de l'élaboration du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) en 1986, le Conseil Municipal avait envisagé un objectif de population de 800 habitants environ pour l'an 2000. On voit que ce chiffre a été largement dépassé. Aujourd'hui, dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), avec une progression démographique de 1% par an, nous serions 1 294 habitants en 2030. Les outils de gestion de l'évolution de la démographie sont normalement plus efficaces qu'il y a 30 ans : qu'en sera-t-il ?

Chaussan est la 8 969^e commune de France au classement 2015 par nombre d'habitants / 35 361 communes.

Pascal FURNION (avec les sources fournies par Marie-Thérèse REYNARD et Lucien CHIPIER)



PLU LA RÉVISION DU PLU

Les documents du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sont consultables sur le site internet de la commune (chaussan.fr) et à disposition en mairie :

- **Diagnostic** sur l'état actuel de l'environnement, le cadre de vie de notre commune, la démographie et l'habitat.

- **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** défini dans le cadre établi par les directives de l'État (le SCOT, le PLH...) avec une forte dominante pour protéger la dynamique agricole et les espaces naturels, pour créer les conditions d'un cadre de vie attractif en préservant "l'esprit village" de Chaussan tout en contribuant à la réduction de la dépense énergétique du territoire.

Deux réunions publiques ont permis aux Chaussanais de prendre connaissance de ce travail et d'échanger sur les propositions.

Les agriculteurs de la commune ont pu s'exprimer par ailleurs lors de réunions qui leur étaient consacrées, et celle du 25 avril leur a permis de vérifier le zonage de chaque exploitation.

CL

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année au printemps, les Chaussanais ont répondu présents à l'occasion de notre concours annuel des Maisons fleuries.

Ce concours est co-organisé avec la municipalité de Rontalon. Des membres de leur commission viennent visiter et juger du fleurissement à Chaussan et nous faisons de même sur leur commune.

Nous remercions tous ceux qui ont participé. La remise des prix ouverte à tous aura lieu le samedi 5 octobre à 11h à la mairie.

CC

VIE LOCALE

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le samedi 23 mars, pour la traditionnelle matinée de nettoyage de printemps, c'est une vingtaine de participants, membres de la commission Environnement, du Conseil Municipal d'Enfants, de l'Espace Jeunes et quelques personnes de bonne volonté, qui se sont retrouvés pour faire le tour des rues et des espaces publics du village.

Par petits groupes, nous avons tout de même récupéré une dizaine de sacs poubelle de déchets en tout genre que le vent a emportés ou que certaines personnes peu scrupuleuses ont sans doute oubliés ou laissé malencontreusement tomber le long des rues et chemins.

Bien qu'au fil du temps la situation s'améliore, restons vigilants et poursuivons nos efforts toute l'année pour garder nos espaces partagés les plus propres possible, et ainsi garder un cadre de vie toujours plus agréable.

Encore merci au CME et à l'Espace Jeunes pour leur implication pour l'environnement.

PLATEFORME INTERACTIVE SIGNALEMENT AMBROISIE

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile Signalement-ambrosie

email : contact@signalement-ambrosie.fr

téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main

Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambrosie.info

Logos: ARS, PPR, Air

COMMUNE

COMMUNE SANS PESTICIDE

Depuis janvier 2016 la commune de Chaussan a signé la charte Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages.

Depuis le 26 mars 2019 Chaussan est labellisée "Commune sans pesticide" pour l'entretien des espaces publics.

Ce label est le résultat de l'engagement de la commune à entretenir les espaces publics sans utiliser de produits phytosanitaires.

Ce changement de pratique s'est fait progressivement sur trois années, impliquant pour nos agents d'utiliser des méthodes alternatives pour l'entretien des espaces publics. Ces méthodes demandent plus de travail manuel et plus de passages pour arriver à un résultat



équivalant à l'entretien avec des produits chimiques. Alors il faut accepter ici et là un peu de végétation spontanée car il ne s'agit pas d'un mauvais entretien mais simplement d'une autre façon de travailler, influant directement sur la santé publique.

Nous vous invitons également, pour l'entretien de vos jardins, à utiliser des méthodes alternatives aux traitements chimiques, car la santé publique c'est l'affaire de tous.

DC

Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

GDS 69 ☎ 04 78 19 60 60 ✉ gds69@gds69.asso.fr
 FREDON Rhône-Alpes ☎ 04 37 43 40 70
 ✉ frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr
 Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
 Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

PARTEZ VOUS PROMENER SUR NOS CIRCUITS DE RANDONNÉE !

Vous pouvez sortir les chaussures de marche : nos circuits sont balisés, en forme de « C », comme l'avait initié le Club des Jeunes il y a fort longtemps.

Un panneau descriptif sera bientôt installé sur le parking des Randonneurs et les cartes sont téléchargeables sur le nouveau site internet de la commune.

Vous pourrez alors emprunter le "Circuit du Loup" de 6,5 km (vert), le "Circuit des Bois" de 11,5 km (orange), le "Circuit de la Chapelle" de 12 km (rouge) et les deux circuits des Croix (non balisés mais décrits sur le site).

Merci à la dynamique équipe de bénévoles qui a permis ce long et minutieux travail !

AC

CME

Le Conseil Municipal d'Enfants 2019, c'est...

- Un message à la population lors des Vœux du Maire

"Le Conseil Municipal d'Enfants souhaiterait que les enfants et les adultes puissent marcher sur les trottoirs en sécurité. On aimerait que les voitures roulent doucement surtout vers l'école parce que des enfants circulent à vélo, à pied, en trottinette ou en poussette et qu'elles s'arrêtent aux passages piétons. Cette année, le CME travaillera sur "Circulez Mais En sécurité". Attention, vous serez surveillés ! Bonne Année en sécurité !"

- Des actions sur la sécurité des piétons et cyclistes

lors du Carnaval et de la matinée Environnement :
"PV" pour les véhicules garés sur les trottoirs

- Des actions en faveur de l'environnement

Nettoyage de printemps le 23 mars

- Des actions solidaires :

Des petites mains pour préparer les couverts et les affiches lors de la Rando des Babaux pour aider Amélie

- Des actions servant le "devoir de mémoire"

Cérémonie du 19 mars à Saint-Jean-de-Touslas et cérémonie du 8 mai à Chaussan

- Des actions en lien avec les institutions

Visite du siège de la COPAMO, visite de l'Assemblée Nationale à Paris le 12 juin (en partie subventionnée par le Département et la fondation SNCF)

AC et CB

Voilà de quoi être fiers de nos citoyens de demain !



Visite du conseil municipal d'enfants à la Copamo

La Copamo accueillait mercredi 16 janvier 4 conseils municipaux d'enfants dont celui de Chaussan.

Le Président Thierry Badel et Yves Gougne, vice-président en charge de la communication, ont présenté le projet intercommunal. Les enfants sont ensuite partis à la découverte des équipements de la collectivité.

Après une visite des coulisses du centre aquatique et une explication sur le fonctionnement technique de cet équipement (traitement de l'air, de l'eau, chauffage...), les jeunes élus ont repris le chemin de l'Espace Copamo où le BIJ (Bureau Information Jeunesse) leur avait proposé une présentation des services ainsi qu'un rallye info sur le nouveau site intercommunal. Ils ont ensuite participé à une activité sur les enjeux environnementaux.

La Copamo

VIE LOCALE

TRAVAUX

- Entretien réduit

Bruno s'est fait opérer de l'épaule, donc l'entretien de la commune et des espaces verts sera réduit pendant toute la période estivale. Moins de fleurissement dans le bourg pour un arrosage réduit. Passage de l'épareuse à maintenir seulement aux endroits stratégiques par une entreprise extérieure. Aide des agents de communes voisines, comme Rontalon, ou des agents techniques COPAMO avec qui nous avons établi un partenariat* pour le prêt de matériel et d'agents. Petit mot mis au cimetière pour que les gens qui y passent arrosent les plantes qui sont contre le mur (côté columbarium dans le nouveau cimetière).

*Par exemple, les 2 agents de Rontalon sont venus une journée aider Jean-Claude pour enlever les barrières à neige. Nous leur prêtons régulièrement une houe et la dameuse.

- Avancement des travaux dans le nouveau local technique

Le déménagement devrait avoir lieu dans le courant de l'été. Là aussi, il nous faudra trouver de l'aide pour le déménagement et pour les quelques travaux qu'il était prévu de faire par nos agents.

- Local du centre-bourg

Les études avancent avec l'aide du technicien de la Copamo. Une nouvelle répartition des salles avec des surfaces plus précises a été proposée : salle

de yoga et danse dans la partie rez-de-chaussée avec vestiaire et sanitaire ainsi qu'un local pour des services à la personne dans la partie de l'ancien atelier. À l'étage, la bibliothèque et la salle pour la musique.

L'estimation du coût des travaux est de 335 000 €. Pour l'instant des dossiers ont été déposés auprès de l'État et du Département pour obtenir des subventions. Nous utiliserons un complément d'aides région Auvergne-Rhône-Alpes.

CL



VOISINAGE ET TRANQUILLITÉ

L'été arrive et avec lui les travaux d'entretien des espaces verts. Quelques précautions simples à mettre en œuvre permettront de protéger l'environnement et la tranquillité du voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, débroussailluse, perceuse, tronçonneuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires également pour les dépôts de verre dans les containers de recyclage de déchets ménagers, en particulier dans les lieux proches des habitations.

Pensez également aux nuisances sonores engendrées par les piscines individuelles : ce petit monde plein d'énergie qui est là pour se détendre ne se soucie pas toujours du désagrément ressenti par le voisinage.

Le Maire et l'adjoint à l'environnement

CLASSE DÉCOUVERTE

Classe transplantée au Viel Audon

Nous, les CM1/CM2 de l'école du Loup, sommes partis du 1^{er} au 5 avril au Viel Audon à Balazuc (07) en classe transplantée.

Nous avons travaillé sur l'environnement et la relation que l'homme entretient avec celui-ci.

Nous avons fait plusieurs activités dans un cadre merveilleux. Le hameau du Viel Audon est au bord de l'Ardèche, accessible à pied seulement.

Nous tenions à remercier toute l'équipe du Viel Audon, qui est pleine d'humanité et de gratitude, Guénola, Josiane, Mireille & Daniel qui nous ont accompagnés, et les parents pour leur confiance et leur implication dans la recherche de financement. Merci au CPE pour son aide financière.





Fabrication du pain

Nous avons mis un tablier et une charlotte. On s'est lavé les mains.

Puis nous avons pris une bassine dans laquelle nous avons mis 1,7 l d'eau tiède. Nous avons mis de la levure de boulanger fraîche et on a remué.

Ensuite, on a mis de la farine. On a pétri la pâte en rajoutant du sel. On l'a laissée reposer.

Après, pour aérer le pain, on a pris un morceau de pâte pour le rabattre dessus en tournant à chaque fois comme les pétales d'une fleur et ce pendant deux tours.

Nous avons mis nos pâtons dans une corbeille pour qu'ils reposent. Pendant ce temps, Aurore, notre animatrice a allumé le feu dans le four à pain.

L'après-midi, nous avons repris nos pâtes et nous avons à nouveau fait "la fleur".

Ensuite, nous avons signé nos pains avec un coupe-pâte pour mieux les faire gonfler.

Après quatre heures de préchauffage du four, on a retiré les braises avant d'enfourner.

Pour chaque pain, on mettait de la farine sur la pelle et on le vaporisait avec de l'eau pour mieux le faire doré.

Nos pains ont cuit une bonne vingtaine de minutes.

Quand on les a sortis, ils crépitaient.

Tout le reste de la semaine, on s'est régalé de nos pains.

Noah, Livio, Ethan, Nolan et Ancelin

Pain au chocolat

Les braises du four ont été mises dans une brouette.

Nous avons partagé un pâton. Donc on a pris un petit bout de pâte, on l'a enroulé autour d'un bout de bois.

Puis on a fait cuire notre brochette de pain au-dessus des braises. On a enlevé le pain du bâton et dans le trou, on a rajouté des pépites de chocolat. On s'est régalé.

Manon

Animaux de la ferme

Nous avons fait deux groupes pour découvrir les animaux de la ferme, un qui est allé voir les cochons et un à la chèvrerie. Chaque groupe récoltait des informations pour ensuite présenter les animaux à l'autre groupe.

On a appris plein de choses.

Puis on est allé voir les vaches et les chèvres. Les deux vaches s'appelaient Rosalie et Hermine.

Nous sommes ensuite rentrés dans l'enclos des chèvres après avoir enlevé le courant de la barrière.

Il y avait plein de chevrettes. Il y avait une chèvre qui s'appelait Myrtille et qui venait tout le temps vers nous réclamer des câlins. Une autre Mousse était trop gentille et très câline aussi.

Les petites chevrettes étaient trop chou. Certains ont pu en prendre dans les bras.

Romane & Lilou

Land art

On s'est installé sur la plage de galets. Ensuite, nous nous sommes mis par deux.

Une personne s'est allongée sur les galets et l'autre devait la recouvrir de galets.

Coline : "J'avais froid". Manon : "C'était pas agréable". Mais c'était trop bien.

Coline & Manon

Avec Adine, notre animatrice, nous avons fait un concours du plus grand cairn possible.

Il fallait d'abord trouver le plus gros galet et le plus stable possible. Après l'avoir trouvé, nous avons commencé à empiler des galets de plus en plus petits. Nous avons réussi à faire le plus grand cairn qui était constitué de 20 galets.

Lina & Alisson

Les ateliers de l'alimentation

Toute la semaine du 18 au 22 mars, pour faire suite et enrichir une animation sur le thème de l'alimentation proposée par la mairie, les élèves de CP, CE1-CE2 et CE2-CM1 ont participé aux "Ateliers de l'alimentation", conçus par leurs enseignantes.

Mardi 19 mars les élèves de chacune des trois classes ont cuisiné cinq mets (sucrés ou salés) qu'ils ont dégustés par la suite lors d'ateliers.

Vendredi 22 mars après-midi, pour donner suite au travail mené le matin même dans chaque classe avec la diététicienne invitée par la mairie, les élèves ont participé à 10 ateliers sur le thème de l'alimentation. Les objectifs de ces ateliers étaient divers : amener les élèves à (re)découvrir des aliments, en particulier les légumes, à les décrire, les toucher, les goûter, à les classer et à les cuisiner en fabriquant une soupe dégustée et offerte à tous dès la fin de l'après-midi !

Dix équipes de six à sept enfants, tous niveaux mélangés, ont donc circulé dans les classes afin de prendre part à des ateliers animés par de nombreux parents que nous remercions chaleureusement ! Enfin mardi 2 avril les trois classes se sont retrouvées autour d'un petit-déjeuner collectif organisé par leurs enseignantes dans la cantine de l'école.

Les enseignantes Valérie Agnésina, Stéphanie Gouezec et Fabienne Sasse



INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

ANNÉE 2019 - 2020

Les inscriptions aux services périscolaires sont possibles jusqu'au lundi 14 juillet 2019.

Vous souhaitez inscrire vos enfants à un ou plusieurs services (garderie et/ou restaurant scolaire) pour l'année scolaire prochaine :

- **Vous êtes déjà inscrits** : connectez-vous à notre portail famille <http://periscolaire.capega.com> avec votre identifiant et votre mot de passe pour avoir accès au dossier d'inscription que vous complétez en ligne.
- **Nouveaux parents** : envoyez un mail à l'adresse mairie@chaussan.fr avec les noms, prénoms, dates de naissance des enfants et la classe fréquentée à la rentrée 2019. Vous recevrez les informations nécessaires pour compléter votre dossier d'inscription.

Attention ! Vous ne pourrez pas inscrire votre enfant pour la rentrée en cas de dossier incomplet.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 04 78 44 15 48 ou consulter le site internet chaussan.fr rubrique **Enfance-Jeunesse**.

INNOVATION — PÉRISCOLAIRE

VIE SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE

DES ANIMATIONS OUVERTES AUX PARENTS

SUR LA MÊME THÉMATIQUE QUE CELLES PROPOSÉES AUX ENFANTS DURANT CETTE ANNÉE SCOLAIRE

L'école peut être un lieu de ressources sur les questions de la parentalité.

Dans le but de créer du lien entre les parents, les enseignants et les enfants, la municipalité a proposé des animations sur des sujets communs : « Comment communiquer avec son enfant et entre enfants ? », « L'équilibre alimentaire et la prévention des risques cardiovasculaires », « Comment moins gaspiller ? ».

Côté parents, des temps libres et gratuits d'échanges avec des professionnels se sont déroulés sur 3 vendredis.

En parallèle, tous les élèves ont bénéficié à l'école d'une journée d'animation sur l'équilibre alimentaire, thème approfondi pour l'occasion par des enseignantes.

La troisième animation pour les enfants a traité de l'anti-gaspillage alimentaire, l'occasion de

sensibiliser les parents pendant le temps d'échanges organisé le 10 mai dernier et de déguster ce que leurs enfants avaient préparé.

Des enfants du CE1 au CM2 ont également participé à des ateliers organisés sur les temps de pause méridienne de 12h10 à 13h10 : communiquer et réagir face à des situations difficiles, sophrologie, improvisation théâtrale et sport.

Le vendredi 7 juin, une dernière rencontre a réuni parents, enfants et professionnels et clos l'année.

Le métier de parents est un des plus difficiles, espérons que cette nouvelle initiative ait pu les accompagner dans leur rôle d'éducateurs.

FE



ACCUEIL D'AUTEURS

Le samedi 16 février 2019, l'équipe de la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir un auteur et une autrice de romans policiers.

Sandrine CHARRON, Chaussanaise, ATSEM de profession, publie son premier livre "Au-delà des apparences".

Une enquête de gendarmerie fait suite à la découverte d'un cadavre sur la commune de Chabanière. L'ambiance inquiétante mélange deux époques. L'intrigue est très élaborée.

Grégory CHEVIGNON, enseignant en lycée professionnel, nous est venu de la Loire pour présenter son nouveau roman "Les ténèbres d'Hiram".

Cette intrigue policière nous entraîne dans les sous-sols lyonnais et dans les méandres de la franc-maçonnerie.

Les lectrices présentes ont pu discuter avec les deux auteurs des étapes de la création d'un roman mais aussi de leur parcours avant la publication de ces romans.

Sandrine a toujours aimé lire et écrire. C'est le premier roman qu'elle a cherché à publier. Malgré quelques refus, elle a trouvé assez rapidement un éditeur. Elle fait maintenant le tour des salons et des bibliothèques pour aller à la rencontre des lecteurs et lectrices.

Grégory ne fut pas un enfant lecteur, la passion est venue plus tard. Il se passionne pour la construction des intrigues, pour les recherches sur un milieu dans lequel il va pouvoir mettre ses personnages en action. "Les ténèbres d'Hiram" n'est pas son premier livre (ni son dernier !). Il a eu au début des difficultés à publier, plusieurs manuscrits refusés. Un parcours qui met à l'épreuve la volonté de l'écrivain, la certitude d'une nécessité.

Pour les usagers de la bibliothèque, qui lisent, prêtent, manipulent les livres, il fut très intéressant de discuter du long parcours entre l'imagination de l'auteur, son besoin d'écrire, et leur quotidien de lectrices et de partage des lectures. Il semble que les auteurs aient également apprécié de voir où peuvent aboutir leurs créations.

Une expérience à réitérer !

Delphine Gérentet



CABARET POÉTIQUE

Le samedi 30 mars a eu lieu une nouvelle rencontre bisannuelle du Cabaret Poétique organisé par la bibliothèque de Chaussan.

Cette année, le thème retenu était la beauté.

La soirée s'est ouverte par des lectures sur ce thème proposées par des membres de la bibliothèque Croque-Livres, ensuite les membres de l'auditoire qui s'étaient manifestés ont pu apporter leur contribution afin de faire vivre le thème de la soirée.

Pour l'occasion la bibliothèque avait invité le groupe "UNISSON" de la région d'Annonay pour la 2^e partie du cabaret. Corinne au clavier et à l'accordéon, Gilbert au chant et à la guitare et Didier au chant nous ont interprété de nos belles chansons françaises en nous incitant tous à les accompagner de nos voix lors des refrains les plus connus, pendant qu'Annie Lancement, notre peintre locale, peignait en live sur l'arrière-scène 3 tableaux dans l'inspiration de ce beau moment partagé. Une belle performance que tout le monde a pu apprécier.

La soirée s'est conclue comme à son habitude autour du bar dans la beauté et l'amitié de ce bon moment partagé.

À dans deux ans pour le prochain Cabaret Poétique.



Jean-Pierre Cellard

SOIRÉE HUMOUR

SAMEDI
19 JANVIER

Dans le cadre de la Nuit de la Lecture, la bibliothèque de Chaussan avait choisi le thème de l'humour.

Beaucoup d'entre nous sont venus avec des textes d'auteurs, tels Raymond Devos, Desproges, Coluche, etc.

À tour de rôle, chacun des membres présents a pu mettre en avant des textes de son choix et des perles humoristiques de sa bibliographie.

Yves nous a fait partager ses petites "Brèves", toujours très appréciées, et Chantal a fait revivre la mère Cottivet.

Toute cette soirée s'est passée dans la bonne humeur et s'est terminée autour d'un vin chaud et de quelques gâteaux.

De bons moments de partage.

Marie-Mad Royer





EXPOSITION

Le samedi 23 février nous avons organisé une exposition sur l'Ouzbékistan où nous étions allées avec 10 autres amies lyonnaises.

Nous en sommes revenues tellement enthousiastes que nous avons voulu en faire profiter les Chaussanais(es) et au-delà. Plus de 50 personnes étaient présentes, dont une dizaine de Lyon en recherche d'informations sur ce pays.

Ayant également fait ce voyage antérieurement, des ami(e)s d'autres communes nous ont apporté leurs carnets de voyage, albums photos et objets typiquement ouzbeks.

De notre côté, nous avons présenté de l'artisanat ouzbek, une exposition de photographies de femmes et d'hommes rencontrés au cours de notre voyage et diffusé un diaporama musical sur notre parcours et nos rencontres : Tachkent, la capitale moderne, Khiva, la citadelle fortifiée aux portes du désert, Boukhara et ses nombreux monuments, bazars et artisans, et la mythique Samarcande...

Les échanges d'informations et d'expériences se sont poursuivis en soirée autour d'une délicieuse soupe ouzbèke.

Sabine et Denise

Association "Les Amis d'Amélie"

Tous les membres et bénévoles de l'association "Les Amis d'Amélie" se joignent à moi pour vous dire à toutes et à tous, un grand MERCI !

Que vous fassiez partie de l'organisation de la randonnée des Babaux ou du conseil municipal de Chaussan, sachez que nous nous sommes sentis très bien accueillis et entourés tout au long de cette journée. Que vous soyez randonneurs ou que vous ne soyez rentrés dans la salle des fêtes que pour vous mettre à l'abri de la pluie, nous tenons à vous remercier tous d'être venus nous voir, de vous être intéressés à notre histoire, et surtout de vous être dits fiers d'avoir marché pour améliorer à votre niveau le quotidien d'Amélie. Il y avait 81,60 € dans le petit cochon et nous avons vendu pour 180 € de sacs et de nougats !!!

Un grand merci également à Monsieur le Député qui a pris sur son temps pour venir nous rencontrer et qui lui aussi a sorti les crampons pour soutenir notre cause.

Quelques mots rapidement sur notre association : Association loi 1901, créée en 2007 par Louis-Pierre, le papa d'Amélie. Cette association récolte des fonds à travers les diverses manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle participe. Ces fonds sont ensuite réutilisés pour améliorer le quotidien d'Amélie, afin qu'elle puisse avoir une vie la plus "normale" possible. Vous pourrez nous retrouver le 7 septembre au Forum des Associations lors de la fête des Cravates Jaunes et le 7 décembre à la fête des marrons, le tout sur Chassagny où nous tiendrons un stand. Notez également le 23 novembre dans votre calendrier, nous organisons notre 3^{ème} fête de la Bière à la salle des Varennes de Chassagny !!!

Mais c'est qui Amélie ?

Amélie est née en janvier 2000. A l'âge de 10-11 mois, ses parents se rendent compte qu'Amélie ne se développe pas comme les autres enfants de son âge

ZOOM

RANDO DES BABAUX

Après beaucoup de questions, de crainte, de nuits agitées pour les organisateurs de la rando des Babaux en raison du temps incertain prévu le 7 avril, nous avons accueilli avec plaisir et soulagement les 752 marcheurs qui sont venus, coûte que coûte, soutenir les "Amis d'Amélie".

Merci à tous.

Chacun a choisi le parcours qui lui convenait sur les 4 proposés : 6,4 km, 10 km, 15,5 km ou encore 23,5 km pour les incondionnels de la rando, quel que soit le dénivelé. À Chaussan, en effet, il y a de quoi se faire plaisir, tant par le relief que la végétation et le paysage en cette saison.

Les ravitaillements à l'Adret, Ravières et la Julanière ont ravi les marcheurs, heureux de faire une petite pause. Au passage, nous adressons un grand MERCI aux propriétaires qui ont gentiment et spontanément

mis à disposition un abri, facilitant ainsi l'organisation de chaque ravitaillement.

De retour à la salle des fêtes, chacun a pu déguster la traditionnelle assiette de saucisson chaud – pommes de terre accompagnée de rigotte et de pomme, produits de notre terroir, fabriqués ou cultivés par des agriculteurs chaussanais.

Un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur investissement, pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée, chacun selon ses capacités et ses disponibilités, sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu. Les visages lumineux des marcheurs et des membres des "Amis d'Amélie" ont prouvé, encore une fois, combien la solidarité est source de joie profonde.

Geneviève Faure

et se fatigue vite. De médecins en spécialistes, le verdict tombe en mai 2001 : maladie neuromusculaire dégénérative d'origine génétique, amyotrophie spinale infantile de type II. Des difficultés respiratoires et une incapacité à marcher rendent compliqué le quotidien d'Amélie et de ses parents. Une prise en charge médicale très lourde s'avère indispensable d'autant qu'Amélie doit être accompagnée dans tous les instants de la vie puisqu'elle ne peut se servir que de ses mains.

Pourtant Amélie réussit à s'intégrer assez facilement à l'école du village grâce à sa volonté et à l'effort de tous, même si les moyens nécessaires à son accueil n'ont pas toujours été faciles à mettre en place.

Le quotidien d'Amélie, c'est aussi énormément de contraintes : une maison aménagée, un véhicule adapté, une personne en permanence pour l'assister. Pour ses déplacements, c'est toute une logistique à mettre en place (accessibilité des toilettes, stationnement, matériel à



prévoir, dossiers médicaux, etc.), ce qui nécessite en amont des heures de préparation.

Aujourd'hui, Amélie a 19 ans. Elle a eu son bac l'année dernière, et elle intègre à la rentrée une école de diététique sur Grenoble, où elle aura son appartement à elle. Bien sûr il faut lui prévoir une AVS à temps complet, et toute la logistique qui va avec, dont le renouvellement de la voiture spécialement aménagée, qui ne pourra pas tenir tous les allers-retours pour aller la chercher le weekend.

Laurence, secrétaire de l'association

CJC

Le prochain spectacle organisé par le club de danse du CJC est prévu en 2020 à la salle Jean Carnet. D'ici-là, le club de danse reste toujours très actif à Chaussan :

- **Concours de danse** niveau régional et national avec encore de supers résultats en groupe et en individuel, pour des élèves ne pratiquant que 2 heures de danse par semaine ! Bravo à toutes ! Le dernier concours s'est déroulé le 7 avril à Bourg-en-Bresse pour les 16/18 ans !

Lors des vœux du maire nous avons eu la chance de voir la représentation d'un des groupes primés, puis il a été remis à chacune des élèves primées un cadeau pour les récompenser pour leurs performances.

- **Participation de 20 élèves** à l'occasion de la soirée organisée par Groupama le 19 mars à la salle Jean Carnet de Mornant. Le spectacle de 30 minutes fut très apprécié par le public.

- **Un second stage annuel de danse** (ouvert à tous dès 8 ans) s'est déroulé le weekend des 11 et 12 mai avec Alexia DURY en contemporain et Kevin BERAUD en Hip hop.

Toutes les personnes qui souhaitent participer à un cours d'essai en danse peuvent assister ou participer à un cours en juin. Pour cela, contactez le CJC qui vous mettra en relation avec l'une des animatrices de danse.

Julie Chabert



En début de saison 2018 les membres du bureau du CJC se sont en majorité renouvelés avec l'arrivée de parents au bureau. L'ancien bureau est resté en soutien en rejoignant les membres actifs de l'association.

C'est donc avec une équipe intergénérationnelle que nous avons poursuivi les activités du Club des Jeunes. Les petits changements pour les sessions hebdomadaires sont l'arrivée de la Zumba enfants le jeudi soir et l'arrêt du tennis par manque d'inscriptions. Les nouveaux membres du bureau ont immédiatement été mis en action avec l'organisation des moules/frites. Cette manifestation a connu un beau succès, avec un petit bémol : la nouvelle équipe avait besoin de prendre ses marques et c'est chose faite.

2019 est une année marquante pour le club. Eh oui, il y a 40 ans, en 1979, Pascal Furnion et d'autres Chaussanais

créaient le club pour les jeunes de Chaussan. Pour fêter son anniversaire, le CJC organisait le 23 mars dernier une de ses fameuses soirées dansantes, bien connues dans les environs. Nombreux furent ceux qui ont répondu à l'appel pour vivre ou revivre les années CJC avec leurs souvenirs. Cette soirée a bien reflété l'esprit actuel d'échanges entre les générations.

Retenez bien la date du 6 juillet pour le tournoi de foot organisé comme tous les ans. Venez profiter d'un moment convivial et sportif où vous pourrez également vous restaurer tout en profitant des équipes en train de jouer.

Le club reste à l'écoute de tout bénévole souhaitant nous rejoindre pour continuer à le faire vivre et l'aider à se développer.

Céline De Matteo



AINSI DANSE

Le groupe Ainsi Danse existe depuis octobre 1992.

Il se réunit à la salle des fêtes tous les lundis, de 20h30 à 22h, pour danser le folklore de différents pays (Israël, Portugal, Roumanie, Turquie...) avec une prédilection pour les Balkans (Serbie, Macédoine, Bulgarie, Grèce). Nous faisons venir régulièrement des chorégraphes de ces pays pour qu'ils nous fassent partager leur passion.

Nous participons de temps en temps à l'animation de manifestations diverses.

Cette année, le groupe compte 20 personnes, dont 3 nouvelles. Nous accueillons toujours avec plaisir toutes celles et tous ceux (ils sont 5 pour l'instant) qui veulent se joindre à nous pour passer un bon moment, permettant de bien commencer la semaine !

Martine Villedieu

ASSOCIATION DES FAMILLES

QUE FAIT-ON À CHAUSSAN ?

L'Association des Familles de Chaussan organise depuis plusieurs années des cours de scrapbooking pour enfants (à partir de 8 ans), ados et adultes le samedi matin ou après-midi 4 fois dans l'année.

Nos intervenantes, Gisèle Chavassieux, Nathalie Cougnard et Elisabeth Raymond, sont à votre écoute pour vous aider à mener à bien les projets proposés. Tout l'art du scrapbooking consiste à mettre en page de manière personnelle, ludique et créative ses photos de famille, de vacances ou autres... Si vous aimez l'activité manuelle, mettre en valeur les jolies choses et souvenirs auxquels vous tenez, n'hésitez plus et entrez dans l'univers du scrapbooking.

Nous organisons aussi des cours de couture une fois par mois encadrés par Marie-Abel Cholat. Les cours se déroulent le samedi après-midi pendant 4 heures. Marie-Abel vous propose un thème, ou bien vous pouvez venir avec vos idées.

L'association a organisé aussi au mois de novembre son traditionnel loto-tartiflette et, comme chaque année avec la municipalité, la cérémonie pour la fête des mères. Lors de cette matinée, l'Association des Familles a offert un cadeau aux enfants nés en 2018

et une plante aux mamans présentes. Cette cérémonie est un moment d'échanges, de convivialité et de partage entre Chaussanaises et Chaussanais.

Cette année, pour la sortie familiale nous sommes allés au PAL. Plus de 60 personnes (petits et grands) ont participé à cette journée.



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail asfchaussan@gmail.com ou nous rencontrer à l'occasion du forum des associations début septembre.

Si vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre : nous avons besoin de nouvelles personnes pour continuer les activités existantes et à venir. Toutes les bonnes volontés et toutes les idées sont les bienvenues !

Christine Piégay

CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le CPE a organisé le samedi 9 mars le traditionnel carnaval. Comme toutes les années, nous avons défilé et nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

Nous remercions cette année tout particulièrement les parents présents pour aider les membres du CPE. Sans eux, nous n'aurions pas pu organiser cette journée. Nous remercions également les enseignants qui sont toujours présents et les enfants pour leur enthousiasme.

Les différentes actions menées tout au long de l'année, ont permis de participer au financement (4000 €) des sorties pédagogiques de toutes les classes.

Cette année plus que jamais, nous avons besoin de bénévoles pour mener à bien ces différentes actions. En effet, à la rentrée, les membres du CPE ne seront plus que 6 ce qui n'est pas suffisant pour continuer à faire vivre cette association avec toutes les manifestations de l'année.

Rejoignez-nous !

À noter :

- Fête de l'école : 22 juin
- Fête du village : 30 juin

CPE

PRÉSENCE AU MONDE

QUELLE BELLE ANNÉE !

Voici livrées ici quelques réflexions de bénévoles de l'association :

"C'est un ravissement du cœur et de l'esprit que de pouvoir, avec une si belle équipe de bénévoles, proposer chaque année depuis maintenant 5 ans, différents types de rencontres : conférences, ateliers, journées festives..."

"Cette année, depuis la conférence sur les émotions boussole de vie, et celle sur le chant harmonique en passant par la conférence Quelle spiritualité pour éviter le Chaos ? puis celle sur la Sagesse toltèque, que de beaux moments de découverte et de partage !"

Les ateliers philo, sont aussi des moments privilégiés pour réfléchir ensemble aux grandes questions de la vie.

Et n'oublions pas nos 2 journées festives de novembre et mai qui sont encore de belles occasions pour vivre ensemble de chouettes expériences !

Martine

"Tout est très intéressant ! Des rencontres joviales et fraternelles."

Béatrice

"Depuis que je fréquente "Présence au Monde" je ne me fais plus "un Monde" des grands ou des petits tracas !"

Yves

"Une année pleine de richesses dans des domaines très variés : émotions mais aussi spiritualité, harmonie du son et journées festives (pour partager musique, chant, contes et jouer ensemble), des rencontres, des discussions, des ateliers philo... Tout pour penser à soi... aux autres et à notre environnement.

Présence au Monde : une association débordante d'idées et de bienveillance"

Elisabeth

Le déroulé de cette année 2018-2019 nous a permis de nous retrouver autour de thèmes riches et variés dans une ambiance toujours conviviale.

C'est ainsi que jeunes ou moins jeunes, ruraux ou citadins ont, par exemple, vibré au son du chant harmonique ou planché lors des ateliers philo sur des thèmes comme : *Peut-on aller bien dans un monde qui va mal ? Est-il sage d'avoir confiance ? ou encore L'émotion est-elle une force ou une faiblesse ?*

Présence au Monde, c'est un temps de pause les vendredis soir ou les samedis après-midi pour se rencontrer et échanger. Une parenthèse pour soi et avec les autres, riche de découvertes.

Merci d'être toujours plus nombreux à nous rejoindre. Au plaisir de vous y retrouver...

Christine



Pour tout renseignement :
Presenceaumonde9@gmail.com
Site : presenceaumonde.fr

ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes Intercommunal de Chaussan accueille des adolescents de la Communauté de Communes âgés de 11 à 17 ans. Par le biais de cette structure, ils ont l'opportunité de participer à des activités, des séjours et de nombreux projets, les vendredis, samedis et pendant les vacances scolaires.



Cet espace de vie, encadré par son animateur Lionnel Delabre, a pour objectif de proposer :

- un accueil libre : les jeunes ont la possibilité d'accéder au local librement, à leur gré, afin de se retrouver entre eux et d'échanger avec l'adulte présent s'ils le souhaitent. Ils ont également la possibilité d'utiliser tous

les jeux et matériels disponibles sur place (babyfoot, jeux de société, billard, loisirs créatifs...)

- des activités : de nombreuses activités sportives, culturelles et de découvertes sont organisées toute l'année (sortie skate park, balade en vélo, initiation au lightpainting, bowling, lasergame, escape game, cinéma, arts créatifs, rallye photo...)

- des séjours : à chaque période de vacances, nous vous proposons de participer à nos camps ou mini-camps qui permettent aux jeunes de l'intercommunalité de se rencontrer, créer des liens et aussi de profiter d'activités de saison que nous avons peu l'occasion de faire.

- une démarche de projet : l'Espace Jeunes soutient également l'initiative des jeunes dans la démarche de création de projet.

L'Espace Jeunes est ouvert tous les vendredis de 16h30 à 22h et les samedis de 14h à 19h. Il est également ouvert pendant les vacances scolaires (horaires définis en fonction des activités proposées).

Pour s'inscrire à l'Espace Jeunes, il suffit de remplir un dossier, de régler une adhésion de 11 € et de fournir le numéro d'allocataire CAF. Cette inscription donne accès à tous les Espaces Jeunes de la COPAMO (Mornant-Chaussan-Rontalon-Chabanière et Beauvallon).

Donc n'attendez plus et venez nous rejoindre !

Notre page Facebook <https://www.facebook.com/espacejeunesintercommunal.chaussan>

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Lionnel, l'animateur de l'Espace Jeunes de Chaussan par mail ej.chaussan@cc-paysmornantais.fr Tél. 06 27 67 69 95

NOUVEAUTÉ
Navettes gratuites vers les Espaces Jeunes (en période scolaire)

Les Vendredis:
Départ du collège de Soucieu à 16h30 → EJ Beauvallon (Chassagny)
Départ du collège de St Thomas d'Aquin à 16h30 → EJ Chabanière, EJ Chaussan
Départ du collège de Ronsard à 16h35 → EJ Mornant

Les Samedis:
EJ Beauvallon (Chassagny)
→ 13h35 Arrêt de bus Place de l'Eglise à Orléans
13h45 Arrêt de bus de la Mairie de St Andéol (Beauvallon)
13h55 Arrêt de bus devant l'école St Jean de Touslas (Beauvallon)

EJ Chabanière (St Maurice)
13h40 Arrêt de bus de la Mairie de St Sorlin (Chabanière)
13h45 Arrêt de bus en face du bar Riverie
13h50 Arrêt de bus Place du commerce à St Didier (Chabanière)

EJ Chaussan (semaine paire) OU EJ Rontalon (semaine impaire)
13h50 Devant la Mairie de St André la Côte



Accessibilité à tous les adhérents
Possibilités de voyage Retour sur les mêmes communes

PÔLE SOLIDARITÉ

NOUVELLE ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE

Depuis deux ans, le Conseil Départemental a réorganisé les services pour mieux répondre aux attentes des citoyens. 6 maisons du Rhône sont présentes sur le territoire.



La maison de Rhône de Mornant est implantée dans les locaux de la Maison des Services Au Public (MSAP) au clos Fournereau. Elle reçoit les usagers 3 jours par semaine.

Téléphone : 04 87 34 01 44

Un centre de Planification et d'Education Familiale a été installé à l'Espace Simone Veil à Mornant. Lieu d'accueil

et d'écoute, il propose des consultations médicales anonymes et gratuites, pour les mineurs notamment, informe sur la sexualité, l'éducation familiale, le couple ou les problématiques gynécologiques ou de contraception.

SOLIDARITÉ

Lancement du Programme d'Intérêt Général centres-villages

Jeudi 4 avril a eu lieu le lancement officiel du Programme d'amélioration de l'habitat dans sa troisième version, le PIG 3. Ce dispositif d'envergure se révèle nécessaire pour redynamiser l'habitat de notre territoire, notamment les centres-bourgs de nos villages.

Pourquoi un PIG 3 ?

La vitalité essentielle des centres-villages passe par la rénovation de l'habitat parmi les autres éléments de revitalisation urbaine que sont les commerces, les équipements ou encore les services. Il est donc nécessaire d'accompagner les propriétaires occupants les plus modestes à vivre dans un logement décent et correspondant à leur besoin. Plusieurs aides sont proposées sous conditions pour l'adaptation à la perte de mobilité, la lutte contre la précarité énergétique et la réalisation de travaux lourds de réhabilitation. Il en va de même pour aider à la création de logements locatifs en contrepartie de loyers encadrés ou pour faciliter l'accès à la propriété.

Plusieurs leviers sont ainsi exploités pour répondre aux besoins et pallier le déficit qualitatif et énergétique de l'habitat sur notre territoire.

Vidéos de témoignages :

Exemple d'aide à la création de logement locatif à loyer maîtrisé

<https://youtu.be/dRVxKNCJBq0>

Exemple d'aide à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie

https://youtu.be/Vih1_CkaKIU

Exemple d'aide à la lutte contre la précarité énergétique

<https://youtu.be/rwzmGSATb-g>

VIDE-GRENIERS DES 3 PLACES A MORNANT LE 8 SEPTEMBRE 2019

L'association Ma P'tite famille pour demain, qui est en charge de la Ludothèque Planet'Jeux du Pays Mornantais, organise le dimanche 8 septembre 2019 le vide-greniers des 3 places à Mornant.

Uniquement sur inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site internet :

<http://ludothequeplanetjeux.e-monsite.com>

Rubrique «vide-greniers 8 septembre »

ou par mail à ludothequemanifestation@gmail.com

LA LUDOTHÈQUE PLANET'JEUX RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES.



La ludothèque a besoin de vous, de relais, pour que la structure maintienne ses services en offrant un lieu ludique à la population.

Un investissement 1 fois par mois, par exemple, apporterait un soutien très important à l'équipe : 2h30 le mercredi, vendredi ou samedi lors des ouvertures au public.

La formation est assurée, les disponibilités de chacun sont respectées, la vie d'équipe est conviviale.

Renseignements au 09 51 32 15 15 ou sur maptitefamillepourdemain@hotmail.fr

LUDOTHEQUE PLANET'JEUX

Adresse : 23 avenue de Verdun 69440 Mornant

Site internet : <http://ludothequeplanetjeux.e-monsite.com>

SCL



À QUAND L'ANNULATION DE L'A45 ?

Au Sénat, lors des débats de la Loi d'Orientation des Mobilités (loi LOM), Madame Élisabeth BORNE, Ministre des Transports, *"réaffirme la volonté du Gouvernement d'améliorer la liaison Lyon-Saint-Étienne, mais l'A45 poserait des problèmes agricoles, environnementaux et d'arrivée sur la région lyonnaise, car le contournement ouest initialement prévu a été abandonné ; le projet était financé à hauteur des deux tiers par des subventions. C'est beaucoup ! Et les péages envisagés étaient élevés, sans doute trop, aux yeux des usagers..."*

Cette longue citation, tirée du compte-rendu analytique officiel du Sénat daté du 19 mars 2019, nous laisse dubitatifs :

- qui a abandonné officiellement le Contournement Ouest Lyonnais (COL) ? et quand ? Le périmètre d'études de juin 2000, signé du ministre des transports de l'époque M. Gaysot, n'a pas été annulé !

- concernant l'A45, la ministre confirme ses déclarations précédentes, mais il faudra attendre le deuxième passage à l'Assemblée Nationale de la loi LOM et le vote définitif pour avoir les idées claires.

L'abandon de l'A45 devra être entériné, tout d'abord par la Loi d'Orientation des Mobilités qui fixera quelles infrastructures l'État prévoit de réaliser, puis par l'annulation impérative et définitive de la Déclaration d'Utilité Publique dont la validité expire le 16 juillet 2020. En attendant, l'A45 n'est pas morte !

LES JEUNES MANIFESTENT POUR LE CLIMAT

Le 15 mars à Lyon et partout dans le pays et en Europe, les jeunes se mobilisent pour le climat. Ils engagent la lutte de la dernière chance pour leur génération. Le 16 mars, tous les âges sont représentés à la Marche pour le Climat avec une participation comprise entre 20 000 et 30 000 personnes à Lyon. Si la loi LOM "souffle" dans le bon sens pour l'A45, il en est autrement pour d'autres projets autoroutiers : le Grand Contournement de Strasbourg est maintenu, le contournement de Rouen et l'A31 également. Les transports routiers (28% des émissions de gaz à effet de serre du pays) ont encore la part belle... Nos gouvernants doivent encore faire de gros efforts pour changer de système avant que le climat ne change irréversiblement. La convergence des luttes sociales avec les luttes climatiques est nécessaire : il ne faut pas opposer fin du monde et fin de mois, mais les relier.

Certes, la France ne peut pas régler le problème du réchauffement climatique à elle seule, mais elle doit initier le changement pour que d'autres pays s'y engagent plus activement.

Noël Collomb et Anik Blanc



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Le 1^{er} vendredi de chaque mois, le mouvement des coquelicots se réunit dans une de nos communes à partir de 18:30, et le vendredi 5 avril, c'est à Chaussan que le rassemblement a eu lieu.

Ce mouvement veut sensibiliser élus et citoyens aux problèmes des pesticides de synthèse et récolte les signatures de tous ceux qui veulent soutenir l'appel des coquelicots "pour une agriculture respectueuse du vivant et de notre santé"

Pour plus d'informations et pour signer cet appel par internet, consulter le site <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>.

Marie-Mad Royer



RAMI

PERMANENCES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Les Relais d'Assistants Maternels Itinérants (RAMI) sont ouverts aux enfants de moins de 6 ans et à leurs accompagnateurs (assistants maternels ou garde à domicile) sur inscription.

Les animatrices vous accueillent sur toutes les communes de la COPAMO pour des ateliers d'éveil (musique, psychomotricité...) selon un planning prédéfini, et généralement au rythme d'une fois tous les quinze jours.

Les temps collectifs sont des lieux d'éveil et de jeux qui permettent aux enfants de faire des découvertes, de nouvelles expériences. Ces matinées favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité.

Pour les adultes, ce sont des lieux d'échanges et de rencontres. Les assistants maternels peuvent y découvrir de nouvelles techniques d'animation et trouver un soutien dans leur profession.

Horaires des TEMPS COLLECTIFS (sur inscription)

- Temps scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 11h à raison d'un temps collectif toutes les deux semaines dans chaque commune.
- Lors des vacances scolaires : les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 11h sur la même commune selon le planning, date limite d'inscription 2 semaines avant chaque période de vacances.

À Chaussan, les temps collectifs se déroulent à la salle des Cerisiers.

Vous vous gardez sur le parking de l'église. Le camping-car est garé juste devant la porte de la salle.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

- Tous les jours de la semaine et le 1^{er} samedi matin du mois :

RAMI SECTEUR NORD, Marine Segura et Anne Chillet, 06 75 71 49 50 : Chaussan, Orliénas, Rontalon, Ste Catherine, St Laurent-d'Agny, Chabanière (St Sorlin), St André-la-Côte, Soucieu-en-Jarrest et Taluyers

RAMI SECTEUR SUD, Sandrine Goutagny, 06 77 42 82 31 : Beauvallon (Chassagny, St Andéol-le-Château, St Jean-de-Touslas), Mornant, Riverie, Chabanière (St Maurice-sur-Dargoire, St Didier-sous-Riverie)

PASSERELLE ENFANCE : 04 37 22 00 93

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

- Tous les après-midis, le mercredi toute la journée et le 1^{er} samedi matin du mois à la COPAMO :

Espace COPAMO
50 avenue du Pays Mornantais
69440 MORNANT

Nous vous proposons des rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches administratives, contrat de travail, vous informer et vous conseiller sur la profession d'assistant maternel.

Email : rami@cc-paysmornantais.fr

site : www.copamo.fr / Tout-petits

Retrouvez le planning des temps collectifs et des permanences du RAMI nord et sud sur le site : www.copamo.fr / Tout-petits ou sur le site chaussan.fr/enfance Jeunesse



OFFICE DE TOURISME

Le 1^{er} janvier 2019, l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais a fusionné avec les offices de tourisme de la Vallée du Garon et des Monts du Lyonnais sous l'identité de l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais.

Les bureaux d'informations touristiques restent inchangés à savoir Chaponost, Mornant, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Martin-en-Haut et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Le bureau situé boulevard du Pilat à MORNANT, devenu siège de cette association, conserve ses missions et ses jours, horaires d'ouverture, à savoir :

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

La tour du Vingtain, située place de la Liberté à Mornant est ouverte et tenue par les bénévoles de l'Office de Tourisme les dimanches après-midi de mi-mars à mi-novembre.

Documentation touristique

Dans nos locaux, vous trouverez de la documentation sur les événements, balades, randonnées, visites, activités à faire en famille, les adresses pour se restaurer et se loger dans la région, des jeux en vente à faire en famille (jeu famili top et randoland), une boutique avec des livres sur le patrimoine et des cartes de randonnée.

Autres services

Prêt sur réservation d'une joëlette (fauteuil tout terrain) et de 4 vélos à assistance électrique (location à la demi-journée 10 € ou à la journée 15 €).

Billetterie pour certains événements et la vente de cartes de pêche.

Nouveauté 2019

Un agenda des manifestations locales bimensuel couvrant le territoire des Monts du Lyonnais a été réalisé. Ce document est disponible dans les bureaux d'informations touristiques et distribué dans les commerces et mairies.

Les Rendez-vous Découverte dans les Monts du Lyonnais

La saison touristique 2019 est lancée. Les Offices de Tourisme vous ont concocté des visites, balades, activités à faire entre le 1^{er} avril et le 31 octobre 2019.

Riches de paysages remarquables et d'un cadre naturel d'exception, les Monts du Lyonnais vous proposent tout au long de la saison de nombreuses sorties axées sur la découverte de la nature mais aussi des activités sportives avec notamment des balades accompagnées en vélos à assistance électrique.

Le territoire regorge aussi de nombreux producteurs et d'artisans qui vous ouvrent leurs portes pour vous faire partager leur savoir-faire.

Pour les passionnés de vieilles pierres, un large choix de visites guidées est proposé allant de la découverte des aqueducs de Lyon à la visite de villages de caractère en passant par la découverte de châteaux et de propriétés atypiques.

Les Monts du Lyonnais, c'est aussi un terrain de jeu pour les familles et les enfants avec des activités ludiques pour passer des moments inoubliables : jeux de piste, chasses au trésor, découverte des animaux, ateliers manuels, etc.

Le programme complet "Les Rendez-Vous Découverte dans les Monts du Lyonnais" est disponible dans les Offices de Tourisme et en consultation sur le site Internet www.otbalconslyonnais.fr

CONTACT

Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais

Bureau d'informations touristiques de Mornant – Boulevard du Pilat – 69440 MORNANT

04 78 19 91 65 Page Facebook Monts du Lyonnais Tourisme



ASSAINISSEMENT

QUELQUES TUYAUX POUR DÉCORTIQUER SA FACTURE

Le SYSEG* collecte les eaux usées à la sortie de nos habitations, les transporte jusqu'à ses stations d'épuration situées à Givors ou au lieu dit du Richoud où elles sont dépolluées puis renvoyées au milieu naturel. Pour décortiquer le prix de l'assainissement sur la commune, nous avons rencontré Gérard Faurat, Président du SYSEG.

Voici les réponses à nos questions :

Qui gère l'assainissement sur la commune ?

Avant 2013, la commune avait en charge le transport des eaux usées depuis la sortie des habitations jusqu'au raccordement avec le collecteur intercommunal. Désormais, le SYSEG gère l'assainissement dans sa globalité, de la sortie de l'habitation des Chausseanais jusqu'à la sortie de la station d'épuration.

Quelle est la part de l'assainissement sur une facture d'eau ?

Une facture d'eau comprend trois parties : la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et la contribution aux organismes publics. Dans notre cas c'est la partie intitulée "collecte et traitement des eaux usées" qui nous intéresse. Celle-ci comprend deux parts :

- **La part SYSEG.** Elle est composée d'un abonnement fixe de 15,50 € HT/an et de la consommation d'un coût - au 1^{er} janvier 2019 - de 0.73 € HT/m³ (montant variable indexé sur la quantité d'eau consommée). Ce montant payé par les usagers sert à financer et entretenir les investissements réalisés sur les réseaux d'assainissement et dans les différentes stations d'épuration. Il permet également de payer les charges de fonctionnement du SYSEG. Chaque année ce montant évolue pour toutes les communes adhérentes au SYSEG afin de converger vers un tarif unique en 2023 qui sera de 18 € HT/an pour l'abonnement et de 0.76 € HT/m³.

- **La part délégataire.** Depuis le 16 juillet 2018, le SYSEG a confié à VEOLIA la gestion de son patrimoine. VEOLIA se rémunère sur la facture d'eau avec un tarif au 1^{er} janvier 2019 de 0.8255 €/m³.

Sur sa précédente facture, l'usager payait 0.6594 €/m³ pour la part délégataire, pourquoi cette augmentation ?

Le précédent délégataire n'avait pas à sa charge la gestion des réseaux d'assainissement de la commune. Celle-ci a un coût, il est désormais intégré à la part du nouveau délégataire. Les élus du SYSEG ont fait un choix politique afin que tous les usagers du SYSEG, quelle que soit leur commune, payent aujourd'hui le même tarif pour la part délégataire. Les élus ne souhaitaient pas impacter l'usager avant 2018. Entre 2013 et 2018, l'entretien des réseaux communaux a donc été pris en charge par les recettes de fonctionnement du SYSEG (part SYSEG sur la facture d'eau).

Comment se justifie l'augmentation pour les habitants du secteur du Richoud ?

La toute nouvelle station d'épuration du Richoud est en fonctionnement depuis décembre 2014. Les usagers raccordés bénéficiaient jusqu'alors d'un tarif provisoire. Aujourd'hui, ils payent un tarif identique à celui de l'ensemble des Chausseanais.

Pourquoi le SYSEG ne diminue-t-il pas sa part pour alléger la facture assainissement de l'usager ?

La réglementation oblige le SYSEG à mettre en conformité son système d'assainissement en diminuant notamment les déversements au milieu naturel. Pour cela, de lourds investissements sont prévus dans les années à venir. Le SYSEG veillera tout particulièrement à la bonne gestion de chaque denier public. Pour alléger sa facture, chacun doit veiller à réduire sa consommation d'eau potable, le volume d'eaux usées facturé étant basé sur le volume d'eau potable consommé. Maîtriser

LES LINGETTES, JAMAIS DANS LES TOILETTES !

Certaines marques de lingettes – morceau de tissu à usage unique imbibé d'un produit nettoyant - indiquent sur leurs emballages la mention "biodégradables" ou encore "peuvent être jetées à l'égout".

Attention ! Rappelons qu'une lingette doit être jetée exclusivement dans votre bac à ordures ménagères.

En effet, ces déchets n'ont pas le temps de se dégrader lors du voyage qui les transporte de vos toilettes à la station d'épuration. "Une fois dans le réseau d'assainissement, les lingettes peuvent s'agglomérer entre elles, provoquant de lourds dysfonctionnements sur les installations avec de coûteuses réparations", explique Dominique Viret, Vice-Président du SYSEG en charge de l'assainissement collectif.

De plus, par temps de pluie, les déversoirs d'orage* entrent en fonction. Les lingettes sont alors rejetées au milieu naturel et se déposent dans le lit des rivières.

Pour respecter l'environnement et le bon fonctionnement de votre service d'assainissement collectif, faites le bon geste : les lingettes, jamais dans les toilettes !

* Dispositif installé sur un réseau unitaire (mélange eaux usées et pluviales) pour le délester lors de fortes pluies. Le surplus d'eau est déversé au milieu naturel.

De la friture sur la ligne...

Tout comme les lingettes, l'huile de friture et les produits chimiques (peintures, solvants détergents, détachants...) n'ont pas leur place dans les toilettes. Ces produits doivent être rapportés en déchèterie.

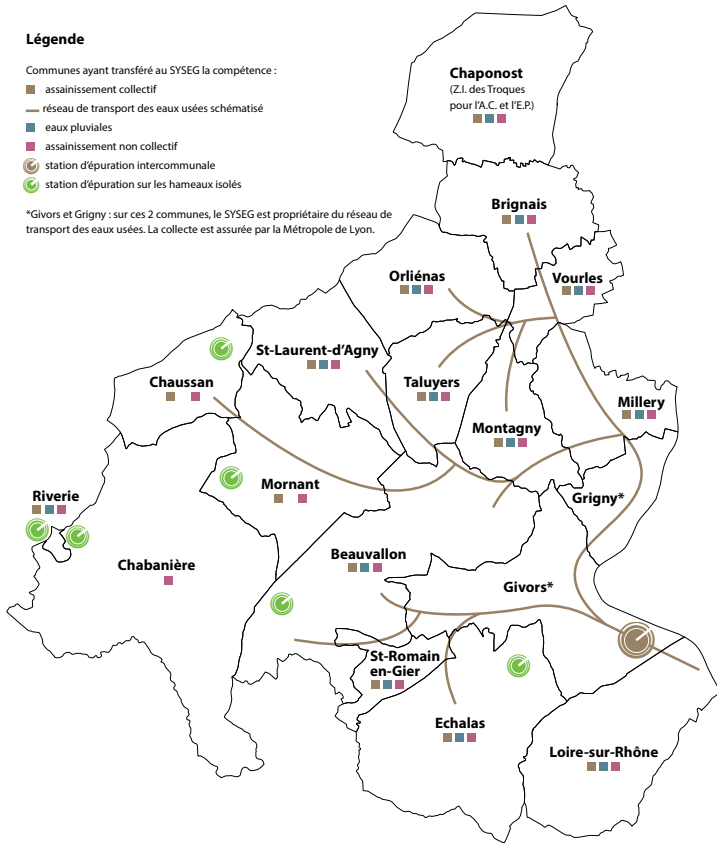
Renseignements : SYSEG – 04 72 31 90 73 – www.syseg.fr

Légende

Communes ayant transféré au SYSEG la compétence :

- assainissement collectif
- réseau de transport des eaux usées schématisé
- eaux pluviales
- assainissement non collectif
- station d'épuration intercommunale
- station d'épuration sur les hameaux isolés

*Givors et Grigny : sur ces 2 communes, le SYSEG est propriétaire du réseau de transport des eaux usées. La collecte est assurée par la Métropole de Lyon.



sa consommation d'eau potable est le moyen le plus efficace et le plus responsable vis à vis de la ressource. Notre ressource est fragile, la Préfecture a d'ailleurs classé la nappe du Garon en alerte sécheresse depuis le 1^{er} avril 2019.

*(SYndicat mixte pour la Station d'Épuration de Givors)

Renseignements :

**SYSEG - 262, rue Barthélemy Thimonnier
04 72 31 90 73 – syseg@smagga-syseg.com**

CL et Gérard Faurat, Président du SYSEG



TRI ET DÉCHETS

Que produisent les Chausanais comme déchets ? Voici un retour chiffré sur les résultats de l'année 2018.

Les Chausanais sont de petits producteurs de déchets : chaque habitant dépose en moyenne 16 kg d'emballages recyclables dans le silo jaune et 15 kg de papiers dans le silo bleu, alors que la moyenne du SITOM est de 53 kg/habitant tous matériaux confondus.

La performance est un peu plus importante pour le verre, avec 27 kg/habitant collectés, tandis que la moyenne du SITOM est de 37 kg/hab.

En parallèle, les poubelles grises chausanaises représentent 110 kg/habitant... alors que la moyenne sur le territoire du SITOM avoisine les 166 kg/habitant. Cette faible production est remarquable. Cela équivaut, uniquement pour Chausan, à un total annuel de 126 tonnes qui sont incinérées à Gerland.

Les Chausanais sont les moins générateurs de déchets parmi tous les habitants de la Communauté de communes du Pays Mornantais.

Malheureusement... près de la moitié des ordures ménagères est encore constituée de déchets recyclables ! L'incinération coûte environ 100 € la tonne, une charge conséquente pour la collectivité, et une perte potentielle de matériaux qui auraient pu être valorisés : plastiques, métaux, cartons, papiers, textiles... tant de ressources et d'argent qui partent en fumée !

Malgré cette faible production de déchets, il reste important de trier plus et de trier mieux !

En effet, malheureusement, on retrouve encore beaucoup d'indésirables dans les silos jaunes et bleus.

Ceci est constaté lors des suivis de collecte réguliers opérés par le SITOM Sud Rhône, puis lors de l'arrivée des camions de collecte au centre de tri de Rillieux-la-Pape.

Sacs d'ordures ménagères, verre, bouteilles pleines, vêtements, déchets d'équipements électriques et électroniques, médicaments, pots de peinture... autant de déchets indésirables qui sont mis au rebut, car ils ne peuvent être triés et valorisés de la même manière que les papiers et les emballages.

De plus, ces erreurs peuvent être préjudiciables à la sécurité des personnes travaillant sur la chaîne de tri. Par exemple, le verre peut blesser les trieurs. Ne sachant ce qu'ils pourraient trouver en l'ouvrant, les trieurs ont pour consigne de ne jamais ouvrir un sac d'ordures ménagères fermé, même transparent. En outre, s'il s'éventre dans le camion ou lors du déchargement, ce sac souille alors les déchets recyclables.

Des solutions existent pour alléger encore plus nos poubelles !

Tout le monde, du producteur au consommateur, est concerné par la prévention des déchets et est capable de mettre en place des gestes simples et alternatifs afin de réduire le poids de nos poubelles. Il peut être parfois utile de repenser ses habitudes de consommation et ses comportements au quotidien.



Je bois l'eau du robinet



J'emporte des sacs réutilisables pour mes courses



J'utilise de la vaisselle réutilisable

En prendre conscience, puis passer à l'action à son rythme et à mesure, est possible.

- **Faire du compost** permet de réduire de 35% sa poubelle grise, et de produire gratuitement et sans effort un amendement pour son jardin. Cela représente 39 kg d'ordures en moins chaque année à incinérer, et des plantes en meilleure santé !

• Le SITOM aide à l'achat de composteurs de 600 L à commander via leurs services. Rendez-vous en mairie ou adressez-vous au SITOM pour obtenir un bon de commande.

- **Déposer les textiles**, linge de maison, chaussures, sacs dans les conteneurs blancs "Le Relais", c'est être solidaire ! Ils sont triés à Pélussin, dans le massif du Pilat. S'ils sont en bon état, une partie sera revendue en friperie en France, l'autre exportée en Afrique. S'ils sont abîmés, troués ou tachés, la fibre sera recyclée pour faire de l'isolation thermo-acoustique pour les bâtiments.

Grâce au geste de tri des Chaussonais, ce sont 3 kg de linge par habitant et par an qui sont ainsi valorisés. Il faut persévérer !

- **Acheter ses produits** de consommation en vrac, acheter des produits de plus grande contenance... c'est éviter d'envahir son bac jaune sitôt rentrés des courses à cause du suremballage ! Cela représente plus de 10 kg de déchets par an.

- **Organiser son réfrigérateur**, faire des listes de courses en conséquence, ajuster les quantités cuisinées, congeler ses restes... c'est éviter le gaspillage alimentaire : encore 7 kg de nourriture sont gaspillés par personne et par an.

- **Chercher d'abord à réutiliser** et/ou faire réparer un objet, avant de systématiquement le jeter, c'est économiser nos ressources naturelles : air, eau, énergies et matières premières.

Trouvez un réparateur proche de chez vous grâce à l'annuaire en ligne <https://www.annuaire-reparation.fr/>

Et encore tant d'idées simples à décliner !

Si vous avez un doute ou une question sur le tri, ou besoin de renseignements sur des gestes préventifs, le SITOM est à votre disposition pour vous répondre au 04 72 31 90 88.

Le SITOM Sud Rhône



La réduction des déchets



J'applique la règle des 3 R
Réduire - Réutiliser - Recycler

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas
Voici quelques astuces pour réduire ses déchets...



Je mets un "STOP PUB" sur ma boîte aux lettres



J'achète des produits en vrac



Je répare, j'échange, je loue, je vends

COUP D'POUSS

À l'exemple de ce qui se fait déjà sur Soucieu-en-Jarrest et est repris par d'autres communes de la Copamo, la municipalité se propose de faciliter l'auto-stop entre Chaussan et Mornant.

Depuis janvier 2019 et grâce au logo "coup d'pouss", 3 points d'arrêt sécurisé sont identifiés sur notre commune (au niveau du rond-point du loup, des containers de recyclage de la route de St-Sorlin et devant la bibliothèque) et 2 autres à Mornant (début de la route de Chaussan et rond-point du camping).



Nous vous fournissons aussi une pancarte indicatrice plastifiée avec ce même logo.

Ainsi, muni de cette pancarte facilement reconnaissable, que vous soyez à un de ces arrêts ou même ailleurs dans une de ces 2 communes, vous devriez plus

rapidement être pris en charge par de sympathiques automobilistes !

Alors n'hésitez plus, venez retirer en mairie votre kit auto-stoppeur, et osez vous lancer dans ce type de déplacement solidaire, économique et écologique qui n'est pas réservé seulement aux jeunes !

Et vous, chauffeurs, soyez attentifs et réactifs.

On compte sur vous !

HP

SERVICES SOLIDAIRES

Le principe :

Vous souhaitez échanger - Vous recherchez

Vous proposez :

- une petite réparation ;
- un trajet en voiture ;
- un don de produits, matériaux, mobilier ;
- un prêt de petit outillage ;
- un jardinage ;
- une aide administrative ;
- une aide informatique ;
- un surplus en tout genre ;
- etc.

Formulez votre demande clairement et synthétiquement :

1 : Recherche/propose/échange + description

2 : Période ou date du service

3 : Coordonnées de contact

et transmettez à : entraides@chaussan.fr

ou 04 78 44 15 48 (mairie)

ou Boite aux lettres mairie chauss'entraides

Votre message sera diffusé régulièrement via la E-lettre de la mairie aux Chaussanais, qui pourront vous contacter pour le service demandé ou proposé.

NB. Prévenez lorsque le service a été rendu, sinon la validité de la diffusion est de 6 mois.

HP

Correspondant du Progrès

ne prendre contact qu'avec l'un des trois

- Sylvie BROYER de Soucieu

sylviebroyer@orange.fr

- Valérie HEBERT de Taluyers

vhebertleprogres@gmail.com

- Gérard JAYOL de Mornant

gerard.jayol@cegetel.net



LISTE

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES ET EN ACTIVITÉ

BARROS Duarte

Le Charmay
Tél. 04 27 11 21 19

BERTELLE Émilie

30, chemin des Garennes
Tél. 06 74 29 39 80

BOIRON Éliane

110, impasse de la Colombière
Tél. 04 26 65 18 53

CARRARO Christine

148, rue des Cerisiers
Tél. 04 78 56 82 26

CHAVASSIEUX Gisèle

190, chemin de Montplan
Tél. 04 78 44 01 43

DEL PALACIO Valérie

24, rue Saint Hubert
Tél. 06 81 38 34 84

DELATTRE Brigitte

76, chemin du bas de Pinloup
Tél. 06 19 92 17 86

FAAD Tamar

33, impasse de la Maisonnée
Tél. 06 74 60 57 87

LECOMTE Nathalie

143, chemin du Barrot,
Le Richoud
Tél. 04 78 21 06 41

MARCHAND Valérie

Le Pré Maillard
Tél. 04 78 44 11 23

ODIN Elodie

69, impasse du Charmet
Tél. 04 26 65 91 01

PENNETIER Florence

41, chemin des Muletiers,
Garennes et Piraudes
Tél. 04 78 44 05 88

REYNARD Marie France

2, impasse des Tourterelles,
Pré Maillard
Tél. 04 78 44 05 32

RICCI Eva

9, impasse de la Maisonnées
Tél. 06 13 68 91 94

SEON Sylvie

1763, route de Chaussan
Tél. 04 78 81 23 72

Mairie

Tél. 04 78 44 15 48
accueil@chaussan.fr
www.chaussan.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h - 18h
Mercredi : 10h - 12h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi (1^{er} et 3^e) : 9h - 11h30
Présence du Maire :
Mardi (sur rendez-vous)
Jeudi (sur rendez-vous)
Samedi matin (sur rendez-vous)

Point Poste

Tél. 04 78 44 03 60
Lundi, mardi, jeudi : 7h30 - 15h30 / 17h - 19h
Vendredi : 8h - 15h30 / 17h - 19h
Mercredi, samedi : 7h30 - 12h
Levée du courrier à 13h

Bibliothèque

Mercredi : 16h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Dimanche : 10h - 12h

Groupe scolaire

École du Loup : 04 78 44 11 49
Restaurant scolaire : 04 78 44 11 45
Coordinateur périscolaire : 04 78 44 11 45
periscolaire@chaussan.fr

Marché

3^e vendredi de chaque mois
Place St-Jean de 17:30 à 19:30

King Pizza

Tous les lundis dès 17h30 (06 07 40 11 93)

Location salle des fêtes

Christine PIEGAY : 06 01 13 82 09
Lundi-Vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 12h

Défibrillateur devant la bibliothèque au centre du village

Prochain BM : Décembre 2019
Réception des articles avant le 15 novembre 2019

Création et impression : TAPUCA - 69 MORNANT



CALENDRIER

JUIN

JOURS	ACTIVITÉS	ASSOCIATIONS	LIEUX	HORAIRES
Sam 22	Fête de l'école	CPE	École	Journée
Sam 22	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9h / 11h
Sam 29 Dim 30	Fête du village	COMAC	Salle des fêtes Sur les 2 places	Journée

JUILLET

Sam 6	Scrap	Association des Familles	Pré Maillard	8h30-17h30
Sam 6	Tournoi de football	CJC	Terrain de sport	
Mer 24	Tournoi mixte	Société de Boules	Terrain de sport + Terrain SDF + Salle des fêtes	Journée

AOÛT

Du 26 au 28	Voyage du Club des Géraniums			
-------------	------------------------------	--	--	--

SEPTEMBRE

Sam 7	Accueil nouveaux arrivants	Mairie	Mairie	10h30-12h
Sam 7	Forum des associations	Mairie	Salle des fêtes	14h-17h
Mer 25	Atelier d'écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19h-22h

OCTOBRE

Mer 2	Réunion des associations	Mairie	Mairie	20h
Sam 5	Prix du fleurissement	Mairie	Mairie	11h-12h
Dim 6	Moules/frites	CJC	Salle des fêtes	19h-22h
Ven 11	AG	Association des Familles	Salle des Babets	20h30
Sam 12	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	11h-12h
Mer 16	Atelier d'écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19h-22h
Ven 18	AG	Anahata Yoga	Salle des fêtes	19h
Sam 19	AG + choucroute	COMAC	Salle des fêtes	19h30
Sam 26	Demi-décade	Classards	Salle des fêtes	Journée

NOVEMBRE

JOURS	ACTIVITÉS	ASSOCIATIONS	LIEUX	HORAIRES
Sam 9	Sorcière et Cie	Croque-Livres	Bibliothèque	17h30
Lun 11	Cérémonie du 11/11	Mairie	Mairie	10h30
Sam 16	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	19h-22h
Dim 17	Loto tartiflette	Association des Familles	Salle des fêtes	11h45-19h
Mer 20	Atelier d'écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19h-22h
Sam 23	Repas des anciens	Mairie	Salle des fêtes	Journée
Dim 24	Journée festive "Tous en scène tous en fête"	Présence au Monde	Salle des fêtes	Journée

DÉCEMBRE

Ven 6	Vente sapins	CPE	Sur les 2 places	16h30
Sam 7	AG + repas	Société de Boules	Salle des fêtes	
Sam 14	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9h-11h
Sam 14	Concours belote	Club des Géraniums	Salle des fêtes	13h30-19h
Mer 18	Atelier d'écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19h-22h

URGENT

La caserne de sapeurs-pompiers de Mornant fait face, comme au niveau national, à une augmentation significative des interventions (24% sur un an), notamment pour des soins d'urgence aux personnes. C'est pourquoi nous recrutons aujourd'hui des sapeurs-pompiers volontaires.

Vous êtes une femme ou un homme entre 16 et 55 ans, vous habitez sur le secteur (Mornant, Saint-Laurent-d'Agnay, Chaussan, Saint-Sorlin), vous avez envie de vous engager auprès de la population, alors rejoignez-nous !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du commandant PONCET Jean-Marc au 06 32 13 39 35, ou du lieutenant ANIA Maxime au 06 16 21 00 83. Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous !





CHEMINÉES SERVICES

Entretien cheminées & Poêles

Fort d'une expérience de 14 ans dans le service après-vente chez CM Gaudin Cheminée, je crée la société Cheminées Services début octobre 2018. Je mets tout en œuvre afin de vous permettre de continuer à utiliser votre appareil de chauffage en toute tranquillité.

Entretien et réparation des foyers ou poêles à bois, granulés ou foyers à gaz.

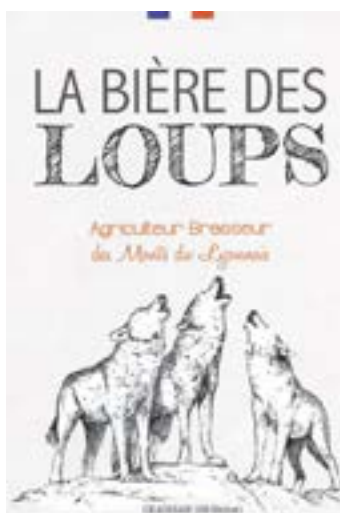
Vente et pose de pièces détachées de différentes marques. Fourniture de vitre vitrocéramique, découpe sur mesure, fourniture et découpe de vermiculite intérieure de poêle à bois sur mesure dans certains cas.

Devis gratuit. Gabriel Piegay

Tél. 06 73 62 45 27 - Mail. contact@cheminees-services.com



WWW.CHEMINEES-SERVICES.COM



R'lys coiffure
salon mixte

Severine et Kelly vous accueillent

du mardi au jeudi
8h30/12h 14h/18h30
vendredi 8h30/18h30
samedi 8h/16h non stop

Route du richoud
69440 Chausson
Tel 04-78-44-08-85

VENTE A LA FERME

- Viande de veau de lait en caissette de 5 ou 10 kg, sur commande.
- Steaks hachés carton de 3 kg.
- jus de fruit

Le Parc du Perret
Patrice et Evlyne CAILLOT le Perret 69440 CHAUSSAN

Email : gaecdupernet@gmail.com
06 11 61 99 05 OU 06 17 78 72 22



confort
prestations

69440 Chabanière • 06 21 49 25 26 • www.confortprestations.fr

- | RÉNOVATION |
- | EXTENSION |
- | AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR |
- | PISCINE ET JARDIN |
- | ESTIMATION DES TRAVAUX AVANT ACHAT IMMOBILIER |



Envie d'authenticité ?
Venez partager un moment convivial entre amis sur notre base de loisirs « ADRENALINE », en bordure de la rivière d'Ardèche, à 800 mètres de Ruoms et de ses commerces. Après une journée forte en sensations et en découvertes, vous pourrez vous ressourcer, au coeur de 3,5 hectares de nature sauvage, bercés par le chant des oiseaux avec les castors pour voisins.



OUVERTURE d'avril à fin septembre
Accueil de groupes adultes et enfants
Hébergement sous tentes marabouts et mobiles home en pension complète. Hors saison, couchage et cuisine en gestion libre.
Location de canoës-kayaks.
Activités avec nos partenaires : spéléo, escalade, canyoning...

e.lvelvet.com

AUTO-AGRIPIANT VELCRO
SANGLE ET BOUCLERIE PLASTIQUE
VELOURS GRANDE LAIZE ET RUBANS VELOURS ÉLASTIQUE



TEL 06 83 88 15 94

Le chant des vergers BIO

GILBERT BESSON
PRODUCTEUR DE FRUITS

VENTE À LA FERME
MAGASIN BIO

20 ANS
D'ARBORICULTURE BIO



Toutes les infos sur notre site :
lechantdesvergersbio.com



Magasin ouvert
Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h30



14 chemin du GLAS 69440 CHAUSSAN 06.62.73.00.54



SAPET MENUISERIE

Fenêtres aluminium, pvc, volets
roulants et toutes fermetures...



Sapet Terry ,artisan qualifié

06 69 02 46 09
09 52 67 19 08
terrysapet@gmail.com
69440 CHAUSSAN



Le mobilier de David
Conception et création de mobilier contemporain. Pièces originales et uniques. Mobilier ludique-table de salon avec flipper magnétique intégré.



Les jeux de David
Location, fabrication et vente de jeux d'adresse surdimensionnés. Jeux traditionnels et jeux décoratifs.



Ma passion le tournage sur bois
Création de pièces en bois tournées. Techniques de tournage dévaxé et excentrique pour la réalisation de pièces uniques. Boîtes à bijoux, porte-photos, lampes...

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
8h30-12h00 et
14h00-18h00

EXCENTR'ART

David DALBÉPIERRE
91 CHEMIN DU BOULARD
69440 CHAUSSAN
06 87 16 18 20
dalb-crea@tiscali.fr



Reproduit avec le consentement de l'éditeur.



Café de la poste

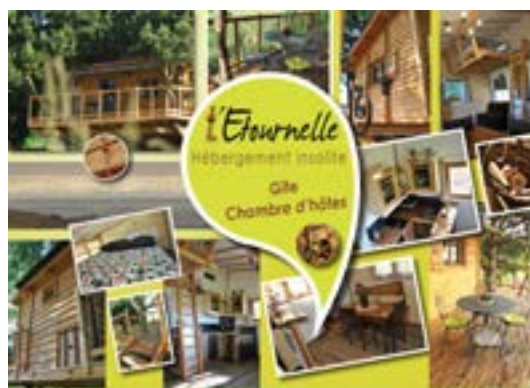
1 place Saint Jean 69440 Chaussan

Bar Restaurant

Cafedelaposte.chaussan@gmail.com

0487616665

Facebook : Café de la Poste - Chaussan



L'Eternelle
Hébergement insolite
Gîte
Chambre d'hôtes



Environnement, authenticité et de culture.
Belle vue à l'intérieur du gîte.
Cuisine équipée et moderne, salle à manger, grande table de bois et de l'extérieur. Accès à la piscine, au terrain de tennis, au club de golf, au centre de loisirs, au parc de la Vallée, au lac de la Vallée, au lac de la Vallée, au lac de la Vallée.



14, chemin du Bouquet - 69440 Chaussan
04 45 11 41 54 - 04 87 16 18 20
06 87 16 18 20 - www.l-eternelle.com

4 stars

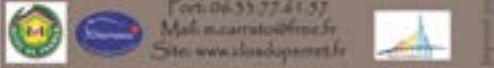
Le Clos du Perret

Chambres d'hôtes de charme
À 25 mn du centre de Lyon



Mme Dominique et Eric vous accueillent dans une ferme de caractère du XVIIIème. Deux chambres d'hôtes, dont une disposant d'un coin cuisine. Pour une étape, un séjour touristique ou professionnel.

Mme et M. CARRATO
Le Clos du Perret
49440 CHAUSSAN
Tel. 04 78 19 71 76
Port. 06 55 77 41 57
Mali.carrato@free.fr
Site: www.leclosduperret.fr



CLASSES EN 9

